

n°4



# CONSTRUIRE !

Bulletin d'information de la section CFE-CGC Peugeot Mulhouse

## CADRE, DIS-MOI DONC...

**T**u fais partie des 2150 membres de l'Encadrement ETAM et Cadres que représente la CFE-CGC.

Après Windows 2000, les cuvées vinicoles 2000... Que sera ce millésime chez le Cadre ? Le Cadre 2000 sera-t-il bogué ? Devendra-t-il le dindon d'une farce qu'il aura contribué à écrire ?

Le sentiment est fort de penser que le cavalier du roi n'est plus qu'un pion comme les autres sur l'échiquier. Voire moins que les autres : pris entre-pointes entre la direction et ses troupes, soumis à la pression des impératifs de production dans un contexte particulièrement difficile et générateur de stress, la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous.

Le Cadre est trop souvent devenu un gestionnaire que l'on a petit à petit chargé de tâches de plus en plus administratives et de moins en moins en rapport avec sa formation initiale ou acquise, ses compétences humaines et techniques que cette relégation contribue à lui faire perdre... Est-il besoin de demander de quelle considération il fait encore l'objet ?

Le Cadre aurait-il perdu son âme, même s'il ne l'a pas encore vendue ? Va-t-il céder au chant des sirènes et rejoindre les rangs de ceux qui ont cherché sous d'autres cieux ce qu'il n'ont pas trouvé dans une entreprise à laquelle ils sont pourtant très attachés ? Va-t-il ainsi contribuer au taux de turn-over Cadres dépassant celui que nous avons connu jusqu'ici ?

Se méfiant de la Chose Syndicale, le Cadre songe à ce qu'il croit être et renonce à s'exprimer au risque de se laisser brouter la laine sur le dos. La discussion est possible. Elle existe et est même ouverte en permanence entre les équipes de direction et les syndicats. Il suffit de l'alimenter, d'y apporter ses préoccupations, ses désirs, ses espoirs.

La CFE-CGC Peugeot Mulhouse est ton porte-parole et se veut être l'image exacte de l'Encadrement du CPM. C'est son devoir et sa volonté.

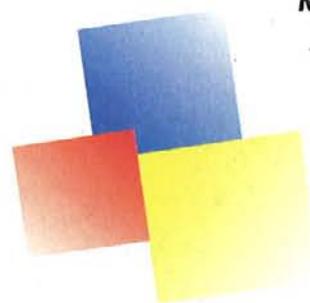
Pour que le terme de "Cadre" ne soit plus seulement un statut, mais reflète tes missions, tes qualités et tes aspirations, pour qu'un jour revienne ta fierté et que tu redresses la tête, ton syndicat œuvre quotidiennement, dans l'ombre comme au grand jour, dans des tâches souvent ingrates mais nécessaires pour préserver ce que tu es, ce que tu fais, et ta légitime volonté de construire ton avenir dans l'intérêt de tous.

Alors, pour renforcer nos moyens de te représenter et te défendre, rejoins les 26% de Cadres du CPM adhérents à la CFE-CGC.

J. J. CHAMPOUGNY



**CFE  
CGC**  
Métallurgie



## Sommaire

<b>Qui sommes nous ?</b>	<b>2</b>
<b>La vie de la section</b>	<b>3</b>
<b>La photo numérique</b>	<b>4 et 5</b>
<b>Retour vers le futur</b>	<b>6</b>
<b>Quelques chiffres</b>	<b>6</b>
<b>Infos pratiques et brèves</b>	<b>7</b>

Décembre 2000

## QUI SOMMES NOUS ?

### Le Comité d'Etablissement ... CE +

#### Le Comité d'Etablissement a deux attributions :

• Dans les domaines professionnels et économiques, le CE est obligatoirement informé et consulté sur les questions concernant les conditions de travail, l'organisation, la gestion et la marche de l'Entreprise. En particulier, les effectifs, la durée du travail, l'emploi et la formation professionnelle.

• Dans le domaine social, les élus du CE assurent la gestion des œuvres sociales et culturelles.

**L**a Direction verse chaque année une subvention de fonctionnement ( 3 350 000 Frs pour 2000) ainsi que la subvention destinée aux activités sociales et culturelles (20 100 000 Frs pour 2000).

### Les élections

Les membres du CE sont élus pour 2 ans. Les prochaines élections auront lieu début février 2000. Par la suite, il est procédé, au niveau PSA, à la désignation des membres du Comité Central d'Entreprise (CCE), du Conseil d'Administration et du Comité de Groupe Européen. D'autre part, le collège des élus CE et DP procède à la désignation des membres des CHSCT.

### L'équipe CE du CPM

Depuis 1977, la CFE-CGC du CPM est majoritaire au CE au sein de l'Alliance avec FO et CFTC. Notre équipe est constituée de 5 membres siégeant aux réunions mensuelles et extraordinaires :

- 1 titulaire et 1 suppléant Cadre
- 1 titulaire et 1 suppléant Techniciens, Agents de Maîtrise et Administratifs
- 1 représentant syndical désigné par le Syndicat

### Les Commissions du CE

17 ETAM et Cadres de la CFE - CGC participent au fonctionnement du CE au sein des 10 commissions dont nous assurons 3 présidences (Commission Activités Sociales Culturelles Vacances Loisirs Adultes, Dons et Avance, Contrôle).

### L'ACSP

La pérennité et le fonctionnement de l'Association Culturelle et Sportive sont assurés par une subvention annuelle versées par le CE. La CFE - CGC en fait, depuis ses origines, un objectif prioritaire et 12 ETAM et Cadres siègent au Conseil d'Administration.



### A votre service

Notre équipe au CE est à votre service. N'hésitez pas à la contacter par le biais des 40 militants CFE-CGC du CPM pour que l'Encadrement ETAM et Cadres continue d'y trouver sa place.

#### L'équipe CFE - CGC au CE

Jean-Marie GRIVEL  
Gérard LEMARQUIS  
Jean MEYER  
Maurice SCHNOEBELEN  
Michel SEGURA

Représentant syndical  
Elu 2<sup>e</sup> Collège  
Elu 3<sup>e</sup> Collège  
Elu 3<sup>e</sup> Collège  
Elu 2<sup>e</sup> Collège



## LA VIE DE LA SECTION



### Salaires 2000, la CFE-CGC a eu raison !

En mars 2000, la CFE-CGC n'a pas signé l'accord salarial soumis par La Direction générale aux organisations syndicales et cela pour la deuxième année consécutive. Parmi les raisons de non-signature figurent dans le désordre :

- une enveloppe insuffisante d'Augmentations Individuelles pour assurer une évolution normale du personnel d'Encadrement.
- une Augmentation Générale de 1,5 % fractionnée en 2 fois (1% au 1 mars et 0,5% au 1 octobre) qui ne compense la perte du pouvoir d'achat
- le refus d'attribuer la prime d'habillement aux Techniciens des fonctions d'appui.

A la fin octobre le bilan des AI et Promo arrive difficilement à la barre des 50 % de la population ETAM. Manifestement, pour la Direction, la politique salariale ne rentre pas dans son plan de motivation de son Encadrement. La CFE-CGC se félicite d'avoir su prévoir cette situation et de ne pas avoir signé cet accord qui est démagogiquement orienté vers les bas salaires. D'ailleurs, même à ce niveau, certains signataires de l'époque en sont aujourd'hui à trouver la pilule amère et font de la surenchère en réclamant des primes exceptionnelles.

Plutôt que de se réveiller à quelques mois des élections, il aurait mieux valu prouver sa détermination en temps voulu ! La CFE-CGC, elle, assume ses actes ...

#### Carrières - Le conseil CFE - CGC :

Devant le manque de transparence de la Direction, demandez systématiquement lors de votre entretien de progrès : l'évaluation de votre fonction, votre position sur le réseau d'évolution et votre pronostic de carrière.

### Les BEX : qui sont-ils ?

Les BEX : qui sont-ils ?

**BEX signifie : Bureau d'études EXtérieur.**

Ce sont des Techniciens ou Ingénieurs embauchés en CDD ou CDI par des bureaux d'études (Ségula Industrie, Ingédia, SERDEV, etc...) qui les louent à des sociétés comme la nôtre, pour compenser un manque de techniciens et pallier à des missions temporaires.

Ainsi, au lieu d'embaucher des techniciens, PCA loue près de 3000 BEX, via la Direction des Achats, pour remplir une mission. Nous faisons deux réflexions : il s'agit là d'une déviance du recours à l'intérim et nous trouvons inconvenant que ce personnel soit considéré comme une marchandise !

Quels sont les travers d'un tel système ?

Pour les techniciens des BEX eux mêmes :

Ils doivent être très mobiles géographiquement et cela pour des missions de durée variable (de 1 semaine à plusieurs mois). Sans être des intérimaires, ils sont quand même des salariés précaires car une fois la mission terminée, si la société d'appartenance n'en trouve pas d'autre, les techniciens sont remerciés ou licenciés pour motif économique...

Pour PCA :

Un technicien Bex coûte très cher à PCA (entre 1200 et 2500 francs par jour pour un BTS-DUT ou 3000 francs et plus pour un Ingénieur). Comparez et faites vos comptes ...

Ils ne peuvent pas accomplir toutes les missions d'un technicien PCA, car n'étant pas salariés PCA, ils n'ont pas

accès aux systèmes du type SICIM, MHF ... De ce fait ils ne peuvent pas, sans l'aide d'un technicien PCA, passer des commandes, "codifier" du matériel, signer des plans de préventions.

Ces carences posent des problèmes de charge de travail, de sécurité et de confidentialité des informations.

Pour supprimer ces contraintes et freins, la CFE-CGC demande à la Direction de PCA d'embaucher des techniciens en nombre suffisant pour absorber la charge de travail actuelle et assurer une vraie GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). D'autre part, il faut nous préciser rapidement quelle est la politique suivie au niveau Groupe quant à ce personnel.

### Un nouveau challenge l'Encadrement ...

**CONGES 2001 : le CPM ne fermera pas !**

Le CPM est de nouveau le "Centre laboratoire" où la Direction veut tester une nouvelle façon de travailler! Gageons que si cela réussit, la voie sera tracée pour les autres sites du Groupe. Devant le succès des véhicules fabriqués à Mulhouse, 206 / CC / T5, cette nouvelle forme de productivité de l'outil industriel, permettra la réalisation de 30000 véhicules supplémentaires.

Pour la CFE-CGC les conditions de la réussite de ce "challenge" passent par :

- La création dès janvier de pools permanents de remplaçants RU et

techniciens fonctions d'appui dans chaque unité.

- La mise en situation de RU, des moniteurs, CI, conducteurs de modules ou polyvalents reconnus.
- Le droit au fractionnement pour tous les hébergés du CPM qui prendront des congés en dehors de la période légale, il faut appliquer le droit du sol!
- L'embauche de stagiaires vacances durant toutes les périodes des congés scolaires 2001 avec priorité pour les enfants du personnel et aux filles.
- Attribution d'un quota supplémentaire de VVP.

Ce projet d'envergure, ne pourra se faire sans y mettre les moyens. A la Direction du CPM de montrer la volonté et le réalisme nécessaire pour arriver à un résultat exemplaire.

C'est à ce prix que la CFE - CGC apposera sa signature sur l'avenant mulhousien.



## LE NUMÉRIQUE...

### ... l'avenir de la photo ?

**E**n Novembre 1999, j'ai acquis un appareil photo numérique. Le but était de comprendre les apports et les contraintes de ce genre de matériel pour un photographe amateur. Ce que vous allez lire est le condensé de mon expérience.

### La prise de vue numérique

Le marché de l'image numérique est tout le contraire du marché photo habituel : un bon appareil classique peut rester une référence 15 ans après sa disparition (exemple Nikon 801S). En numérique, le meilleur appareil est celui qui a été présenté il y a une semaine mais qui ne sera livrable que dans un, deux, six ou douze mois !

Cependant comme le marché évolue très vite, il faut se méfier des promotions : cela signifie que le fabricant essaie de se débarrasser de ses stocks dépassés avant de mettre le nouveau produit sur le marché. Mais ça peut aussi être très intéressant si on sait ce qu'on achète.

### Les appareils

Aujourd'hui les reflex à objectifs interchangeables disponibles (ou presque) ne sont pas un choix "raisonnable" pour un amateur : trop cher pour des performances sans rapport avec ce qu'offre un reflex classique. Vous devrez donc vous contenter d'un "compact numérique", un "petit peu" reflex entre 3000f et 10000f ! La principale différence viendra de

la définition du capteur qui va découper le marché en trois grandes catégories : 1,5 millions de pixels, 2 millions et 3,3 millions. La première catégorie est parfaite pour tirer des images 10x15cm et glisser des images dans des documents. La catégorie au dessus permettra d'atteindre à peine le 20 cm x 30cm. Les 3,3 millions permettent de tirer des images A4 de meilleure qualité que les tirages couleur des labos industriels. Il faudra attendre des appareils de plus de 5 millions de pixels pour pouvoir espérer obtenir des tirages A3 de qualité : parions pour Noël 2001...

Ce sont deux points à garder en mémoire :

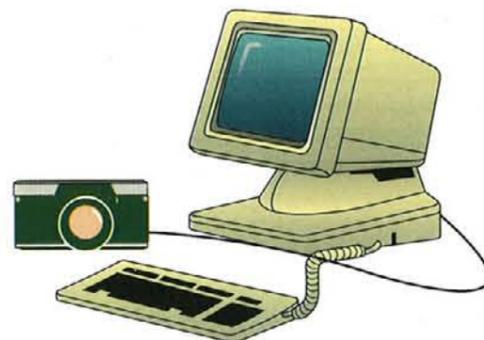
■ Un appareil de prise de vue numérique actuel de la génération des 3,3 millions ne permet pas de faire de agrandissements de qualité photo de plus de 20\*30 (A4)

■ Le seul moyen de faire des 30\*40 (A3) de qualité photo en tirage numérique, c'est de scanner ses diapos (ou négatifs) avec un bon scanner de film (compter 4000F).

Tous les appareils numériques ont un écran à l'arrière. C'est très séduisant, mais... Ils sont agréables en conditions de lumière faible (intérieur, studio, etc...) mais sont souvent quasi inutilisables en extérieur au soleil ou même par ciel couvert. Il est indispensable de disposer d'un viseur optique *en plus* de l'écran arrière.

### Petit piège !

Le cadrage est en général assez approximatif et ne couvre pas l'ensemble de l'image enregistrée... Au début, on a tendance à faire trop confiance à ce qu'on voit sur les LCDs : la netteté semble



bonne, l'éclairage correct... Et sur l'ordinateur, c'est flou et trop sombre (ou trop clair).

### Mémoire

C'est elle qui définit le nombre maximum de photos qui peuvent être stockées en une seule fois. La bonne méthode consiste à calculer le volume à stocker dans la grande majorité des cas, et de s'équiper en conséquence. Il convient d'être raisonnable dans ses choix car la mémoire coûte cher...

Ces cartes mémoires existent en 3 standards principaux : SmartMedia : un peu dépassée, Compact Flash type I ou type II, les plus avancées techniquement (à privilégier) et enfin les Memory Stick : propriétaire Sony mais plutôt moins chers que les autres.

### Liaison avec l'ordinateur

Plusieurs voies possibles pour transmettre les données de l'appareil à l'ordinateur. Evitez les "liaisons Série", beaucoup trop lentes. La bonne solution actuellement est une "liaison USB" (ordinateur récent et windows 98 ou Mac obligatoire) ou alors un lecteur de carte externe.

Vous entendrez certainement parler de transfert d'images par Internet, dites "oui, oui..." et

allez voir quelqu'un de plus sérieux... ou, encore plus méchant, demandez une démonstration ! Faire passer un fichier de 2 Mo par modem est une épreuve... (environ 1/4 d'heure) En faire passer 15 ou 20 est une folie !

### Ce qui est vraiment livré

Faites le point avant de signer le chèque sur ce que vous allez vraiment recevoir et ce que vous aurez à acheter en plus :

■ Carte mémoire (celle d'origine est en général **ridicule** : de 0 à 2 photos haute définition) Il faut pratiquement toujours en acheter une ou deux supplémentaires de bonne capacité (64Mo pour un appareil de 3,3 millions de pixels)...

■ Batteries supplémentaires (ou même le premier jeu avec le chargeur). Si elles sont au format AA, il faudra se méfier : ce qui est fourni est probablement un jeu de piles qui ne tiendra pas une heure !

■ Logiciel(s) complémentaire(s) (retouche d'image par exemple : Photoshop LE est souvent proposé)

■ Liaison simple (USB, lecteur, fausse disquette) avec l'ordinateur. Bien penser aux câbles non livrés et vendus en accessoire à prix d'or.

■ Avez vous un sac adapté à tout ce petit monde ? Renseignez vous précisément : il y a de mauvaises surprises dans l'air

### Trucs !

Pensez à acheter des chargeurs de marque XXX plutôt qu'un Nikon, Olympus ou autre... La différence de prix est sensible... Et si possible un chargeur "intelligent" qui gère charge lente, rapide, décharge, etc.

## LE NUMÉRIQUE...

Ils sont plus chers mais prolongent de beaucoup la vie des accus. Choisissez des accus NiMH, moins sensibles aux effets mémoire et moins polluants.

Deux jeux de batteries sont quasi indispensables, vous vous en apercevrez vite... Si vous utilisez des accus de type AA, débrouillez vous pour avoir deux jeux de marques différentes : les différences de couleur permettent d'identifier facilement chaque ensemble.



### Et maintenant ?

Avec un appareil argentique, il faut un certain temps avant d'avoir l'outil bien en main... Et ça coûte cher en photos ratées ou pas parfaites... et en déceptions ! Avec un appareil numérique, en cas d'utilisation sur accus ou secteur, le coût d'utilisation est pratiquement nul... N'hésitez donc pas à multiplier les prises de vues pour bien comprendre les réactions de l'appareil. En particulier, faire des séries de photos de paysages pour remplir la carte mémoire (autonomie à la prise de vue) puis faire des séries de photos pour tester l'autonomie électrique (pendant combien de temps puis je photographier avec et sans l'afficheur LCD ?). Prenez une bonne après midi (au moins) pour découvrir et apprendre

le mode d'emploi de votre nouvelle acquisition. Certains sont très simples mais d'autres sont d'une complexité à décourager un pilote d'Airbus !

Pourquoi passer tant de temps ? En général, un bon sujet se présente sans crier gare. Si on ne connaît pas bien son appareil, on se met en "tout auto" et on croise les doigts... Si on le connaît bien, on peut rapidement choisir les options qui transformeront une photo quelconque en une photo intéressante.

C. COLLAINÉ

### En guise de conclusion

L'image numérique est à mi chemin entre la peinture et la photo. De la première, elle a la souplesse de création des images. De la seconde, elle a cette représentation précise de la réalité. De ceci découle une conséquence forte extrêmement importante : **Une image est moins que jamais un témoignage** sur lequel on peut s'appuyer. Tout au plus montre t'elle les idées de l'auteur et rien de plus ! (implications importantes quand on lit la presse ou la TV)

... A suivre dans Construire n° 5 : la prise de vue et l'obtention du résultat !!!!



## RETOUR VERS LE FUTUR

### La CFE-CGC du CPM (Episode 2)

**D**e 1977 à 1979, les efforts et l'activité de la section sont centrés sur la réussite du changement de majorité au CE.

Une mission "urgence" de réorganisation du Service des Activités Sociales et Culturelles (SASC) s'imposait et a été menée à bien dans un délai très court. Pour la CFE - CGC, il fallait que les nouveaux élus apprennent très vite leur rôle et s'impliquent sans hésitation dans la gestion du CE. Toutes les énergies de la section furent monopolisées en ce sens. D'autant plus qu'il fallut, en parallèle, apprendre à travailler au jour le jour en Alliance, chacun des 3 membres de l'Alliance CFTC, FO et CFE-CGC ayant à gérer des difficultés identiques et à surmonter leurs différences.

**Petit aparté : nous tenons à souligner que cette volonté permet aux salariés de bénéficier depuis bientôt 24 ans d'un CE à leur écoute et à leur disposition.**

La CFE-CGC, après deux années d'hyper activité au CE, assura ensuite le mandat de Secrétaire du CE de 79 à 81.

Un des points forts de cette époque fut la vente de la Maison Familiale de la Goldenmatt qui pesait énormément sur le budget du CE et que le personnel fréquentait peu, sinon quelques habitués... Il y eut de multiples débats sur le sujet mais le souci de cohérence et d'une gestion au service d'un maximum de salariés prévalut dans les rangs de la majorité du CE.

**L'implication constante et sans faille dans les activités du CE fut bénéfique à la section syndicale CFE-CGC.**

Cela permet d'attirer un nombre important de collègues motivés par le souci de la chose publique et qui à partir de ce primo-engagement devinrent des militants chevronnés.

### 1<sup>re</sup> section syndicale CFE-CGC d'Alsace

Cet apport de sang neuf favorisa la croissance de la section syndicale qui devint la plus grande d'Alsace ce qui entraîna une forte implication extérieure :

■ En 1982, aux élections prud'homales, la Présidence de la section Encadrement des Prud'hommes de Mulhouse était acquise et la présence dans la section Industrie était assurée.

■ Au Congrès de la Fédération CFE-CGC de la Métallurgie en 1982, à REIMS, un poste de Secrétaire Général adjoint fut occupé par un mulhousien qui, par la suite, accéda au poste de Secrétaire Général de la Fédération.

■ La Présidence du Syndicat de la Métallurgie du Haut Rhin et la Présidence de l'Union Départementale professionnelle furent à notre portée et les militants CFE-CGC ne manquèrent pas de répondre présents.

A cette époque, les lois AUROUX amenèrent la section syndicale à lutter contre l'approche de soviétisation sous-jacente des démarches prônées par ces textes. L'Encadrement, plus que jamais, fut mis sur la sellette et la CFE-CGC s'interposa afin qu'il n'y ait pas une interprétation partisane, idéologiquement inscrite dans la lutte des classes, de ces modifications sociales.

A l'intérieur de la Section, suite à la modification des textes concernant la formation économique, sociale

et syndicale, il fut planifié et développé des formations valorisantes pour l'ensemble des militants afin de continuer la progression bien engagée. Ces formations étaient un gage de la pérennité de notre engagement syndical dans la défense des intérêts de l'Encadrement.

### Cohérence au CE et spécificité CFE-CGC

De même, au sein de l'Alliance, du fait de la création d'un budget de fonctionnement du CE (imposé par le législateur à l'employeur), nous avons œuvré afin que cette nouvelle subvention soit utilisée pour optimiser les possibilités du CE au niveau des Activités Sociales et Culturelles.

**Notre positionnement spécifique et catégoriel était et est toujours la garantie d'un syndicalisme qui n'a pas à ménager les intérêts de catégories socio-professionnelles qui n'ont pas les mêmes attentes et les mêmes revendications.**



En 1985, une nouvelle répartition des responsabilités amena Maurice SCHNOEBELEN à prendre en charge la responsabilité de la Section Syndicale.

A suivre ...  
Retour vers le futur (Episode 3)

## Infos pratiques et brèves

### • CHSCT et Comités Techniques de la CRAM

Le syndicat de la Métallurgie d'Alsace vient de désigner Bernard HORN, technicien à MSTG, aux Comités Régional et National de la CRAM. Il remplace Gilbert RINGENBACH (Retraité) que nous remercions pour son activité dans ces instances. Ces Comités sont chargés de développer, coordonner (CTR) et

gérer (CTN) la prévention des risques d'accidents du travail et des maladies professionnelles. Ils leur incombent également la détermination et la notification des taux de cotisations AT (CTR) ainsi que l'élaboration de textes sous forme de recommandations, notes ou fiches techniques (CTN).

B. Horn



### • Le nouveau circuit des "arrêts de travail"

C'est l'article 25 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2000 qui prévoit la mise en place de nouveaux imprimés nationaux relatifs aux prescriptions d'arrêt de travail. Sur ces nouveaux imprimés figurent des éléments d'ordre médical confidentiels. Pour respecter le secret médical, un nouveau circuit d'envoi des arrêts est mis en place par la

CPAM. Le "top" de démarrage sera donné par la Sécurité Sociale.

**Où faudra-t-il envoyer l'arrêt de travail ?**

• Les 2 premiers volets sur lesquels figure la justification de l'arrêt de Travail doivent être envoyés directement au médecin Conseil (à l'aide d'une enveloppe que fournira le Médecin traitant).

• Le 3<sup>e</sup> volet devra toujours être mis dans une enveloppe et envoyé à l'employeur sous l'adresse :

**PSA Peugeot Citroën  
Site de Mulhouse**  
Indiquer le SPU de votre Unité  
(ex.: SPU Ferrage)  
BP 1403  
68071 MULHOUSE CEDEX

### • L'Intercentre CFE-CGC de PSA

L'intercentre CFE-CGC de PSA réunit périodiquement, pour définir son plan d'action, 21 sections syndicales du Groupe. Pierre BEVILACQUA est l'actuel **Délégué Syndical Central** désigné par notre Fédération. Il est chargé d'animer, d'informer et de coordonner les actions, conduire les délégations lors des entrevues et

négociations avec la Direction Générale. Dans le cadre de la politique et des orientations de la CFE-CGC, il signe, le cas échéant, les accords validés par l'intercentre (ARTT, intéressement, convergence des statuts...).

**En revanche, rappelons que la CFE-CGC n'a pas signé d'accord salarial depuis 2 ans...**

P. Bevilacqua



### • OR GE CO

L'ORganisation GÉNérale des COnsommateurs a pour but de rappeler et faire valoir vos droits de consommateurs, régler vos problèmes face aux secteurs de la production, de la distribution et des services publics.

Informez-vous en consultant Jean-Claude Pheulpin, (Retraité ex. UFIM) par l'intermédiaire de vos représentants CFE-CGC ou au local syndical du CPM

tél. : 03 89 23 35 64  
fax : 03 89 23 34 88

J.P. Pheulpin



### • Ne pas oublier ... la CFE CGC Peugeot Mulhouse sur le WEB :

Depuis début mai, Votre section syndicale est, sur Internet !

Le nom du site :

"Construire" ...  
... naturellement !

Sur ce support virtuel, vous trouverez plusieurs rubriques : présentation de la section, nos positions, des dossiers et une aide à la revente de véhicules. Rendez nous une petite visite,

si vous avez des remarques "Constructives", n'hésitez pas ! Envoyez nous un e-mail !

<http://perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse/index.html>

le centre



Accueil groupes  
Séminaires - Congrès

**CENTRE DE MITTELWIHR**



**03 89 47 93 09**



**03 89 49 02 25**

Web : <http://www.mittelwihr.com>

T O U R I S M E

**ALSACE**

En harmonie avec vous



**OR.GE.CO**

ORganisation GEnérale des COnsommateurs

*À votre service pour*

- ✓ Rappeler et faire valoir vos droits de consommateur
- ✓ Régler vos problèmes de consommateur face aux secteurs de la production, de la distribution et des services publics.

**Informez vous en la consultant :**

- 6, route d'Ingersheim - 68000 COLMAR  
Tél. : 03 89 24 13 49
- 24, rue J. Preiss - 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 24 13 49
- Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/orgeco>
- Mail : [orgeco@wanadoo.fr](mailto:orgeco@wanadoo.fr)



**CAISSE DE PRÉVOYANCE  
MULHOUSIENNE**

**SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE**

Individuels et Entreprises  
"PRIX SPÉCIAL GROUPE"



- Mutuelle (tous régimes)
- Indemnités journalières
- Garantie Hospitalière
- Capital Décès-Invalidité
- Rente Conjoint-Enfant

- Conventions collectives
- Indemnités fin de carrière

Avantages fiscaux et sociaux  
(art. 39.82.83. du C.G.I. et L 242.1 -  
D.242.1 du C.S.S.)



**MUTUALITÉ FRANÇAISE**

SIÈGE : 68053 MULHOUSE • 45 rue de la Sinne • Tél. 03 89 45 44 14  
AGENCE : 68300 SAINT-LOUIS • 103 rue de Mulhouse • Tél. 03 89 67 64 44



L'Equipe  
CFE-CGC du  
Centre de  
Production  
de Mulhouse

vous présente ses   
Meilleurs Vœux de réussite  
dans vos projets familiaux  
 et professionnels,  
pour la nouvelle Année

**2001**

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Michel SEGURA  
Comité de Rédaction : Pierre BEVILACQUA, Bernard BIGOURD, Jean-Jacques CHAMPOUGNY, Christian COLLAINE,  
Jean-Marie GRIVEL, Bernard HORN, Jean MEYER, Jean-Paul PHEULPIN, Pierre SUTTER, Luc TOULOUSE  
et avec l'assistance de Carole HOULNE, responsable de la Communication à la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC.  
conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43